

## Fiche d'information – Démarche de demande de permis de construction d'un bâtiment secondaire détaché du bâtiment principal

### Documents requis



Remplir et transmettre le formulaire de demande de permis de construction d'un bâtiment secondaire détaché du bâtiment principal dûment complété au fonctionnaire en charge de la délivrance des permis et certificats ;

Transmettre un schéma de l'implantation au fonctionnaire en charge de la délivrance des permis et certificats ;

Les plans et/ou croquis du bâtiment secondaire projeté.

### Qu'est-ce qu'un usage accessoire universel?

Les usages accessoires universels sont représentés comme étant les éléments accessoires ou secondaires au bâtiment principal : les abris d'outil; les remises; les garages particuliers; les serres non commerciales; les piscines non commerciales et non communautaires; les antennes; les foyers, les patios, les kiosques non destinés à la vente; le stationnement extérieur; l'affichage, les équipements mécaniques du bâtiment; les abris à bateaux et les quais, les écuries domestiques, le puits et l'installation septique sont représentés comme des usages accessoires universels.

Pour toutes demandes concernant les patios, les kiosques non destinés à la vente, le stationnement extérieur les écuries domestiques, le puits, l'installation septique, les abris à bateaux et les quais vous devrez utiliser le formulaire prévu pour ces constructions.

### Implantation des usages accessoires universels

Aucun usage ou construction accessoire ne peut être implanté en l'absence d'un usage principal au site même d'implantation.

Sauf disposition spécifique, l'implantation des usages et constructions accessoires universels devra se faire selon les dispositions suivantes à savoir :

#### Marge de recul avant :



- a) la marge minimum prescrite pour le secteur;
- b) les abris de toile ne doivent pas être implantés dans la cour avant.

**Marge de recul latéral minimum :**

- a) 1.0 mètre si le mur ne compte aucune ouverture;
- b) 2.0 mètres si le mur compte une ouverture;
- c) les patios et kiosques sont assujettis à la norme de 2.0 mètres de recul minimum.

**Marge de recul arrière minimum :**

- a) 1.0 mètre si le mur ne compte aucune ouverture;
- b) 2.0 mètres si le mur compte une ouverture;
- c) les patios et kiosques sont assujettis à la norme de 2.0 mètres de recul minimum.

**Hauteur maximum de construction :**

- a) la hauteur maximum prescrite pour le secteur (10 mètres);
- b) les abris de toile ne peuvent excéder 3.0 mètres au faîte du toit.

**Superficie :**

- a) 10% de la superficie du terrain, jusqu'au taux maximum d'implantation au sol pour le secteur concerné, à l'exception des piscines non commerciales et non communautaires, puits et installations septiques qui ne sont pas comptabilisés;
- b) La superficie totale de l'abri de toile ne peut excéder 20.0 mètres carrés;
- c) Un seul abri de toile est autorisé par terrain.

**Coût du permis : 50\$**

**Note importante**

Les garages, abris d'outils et autres lieux où peuvent être entreposés des carburants ou autres substances inflammables ou explosives ne peuvent être implantés à moins de 5,0 mètres du bâtiment qu'il dessert.


(Version : 03-01-2022)

**Attention!**

Afin de connaître les marges de recul associées à votre zone, veuillez consulter la grille des spécifications dans le Règlement de zonage (R-139). En cas de doute, n'hésitez pas à communiquer auprès de la Municipalité

Si la marge de recul minimale est de 7,6 mètres : la marge à respecter sera de 10 ou 15 mètres selon la bande de protection riveraine définie pour votre terrain

Si la marge de recul minimale est de 10 mètres : la marge à respecter sera de 10 ou 15 mètres selon la bande protection riveraine définie pour votre terrain



En présence d'un cours d'eau, d'un lac ou d'une plaine inondable, une bande de protection riveraine de 10 ou 15 mètres s'applique et, elle prévaut sur toute marge de recul inférieure.



MUNICIPALITÉ DE  
**Notre-Dame-de-la-Merci**

1900 MONTÉE DE LA RÉSERVE  
NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI  
J0T 2A0

Téléphone: (819) 424-2113  
Télécopieur: (819) 424-7347  
www.mun-ndm.ca

Type de permis: **BÂTIMENT SECONDAIRE** Date :

**A - Identification**

<p><b>Propriétaire</b></p> <p>Nom: _____</p> <p>Adresse: _____</p> <p>Ville: _____</p> <p>Code postal: _____</p> <p>Téléphone: _____</p> <p>Courriel : _____</p>	<p><b>Demandeur</b></p> <p>Nom: _____</p> <p>Adresse: _____</p> <p>Ville: _____</p> <p>Code postal: _____</p> <p>Téléphone: _____</p> <p>Courriel : _____</p>
--	---

**B - Emplacement des travaux projetés**

Adresse: \_\_\_\_\_

Matricule : \_\_\_\_\_

Nombre d'étages: \_\_\_\_\_

Superficie lot: \_\_\_\_\_

Cadastre no : \_\_\_\_\_

Présence d'eau (milieu humide, ruisseau, rivière, lac, etc.) sur ou à proximité du site à l'étude?  Oui  Non

**C - Travaux**

<p><b>Entrepreneur (cocher si autoconstruction) <input type="checkbox"/></b></p> <p>Nom: _____</p> <p>Adresse: _____</p> <p>Ville: _____</p> <p>Code postal: _____</p> <p>Tél.: _____</p> <p>Télec.: _____</p> <p>No RBQ: _____</p> <p>No NEQ: _____</p>	<p><b>Responsable du suivi des travaux</b></p> <p>Nom: _____</p> <p>Tél.: _____</p> <p>Date début des travaux projetés: _____</p> <p>Date prévue fin des travaux: _____</p> <p>Valeur des travaux pour fin de statistique: _____</p>
--	--

## D - BÂTIMENT SECONDAIRE

**Projet**

Nouvelle construction     
  Agrandissement de l'existant     
  Déplacement de l'existant

**Bâtiment**      Type de bâtiment: ( Garage, remise, cabanon, etc...)

Hauteur:       Superficie existante:   
 Dimension:       Superficie projetée:

**Implantation (distance entre le bâtiment et les lignes de lot)**

Ligne de lot avant:   
 Ligne de lot latérale:   
 Ligne de lot arrière:

**Distance entre les éléments suivants**

Distance du bâtiment principal:   
 Distance de la fosse septique:   
 Distance de l'élément épurateur:   
 Distance du cours d'eau :

**Localisation du bâtiment :** (cocher)

Cour avant     Cour arrière     Cour latérale

**Exemple**

**Finition**

Type de fondation: (cocher)    Dalle de béton     Pilotis de: béton     acier     bois     Autres (spécifiez)

Finition intérieure:

Finition extérieure:

Couleur:

Type de toiture: (cocher)    Toit à 2 versants     Toit à 4 versants     Toit plat     Autres spécifiez

Finition de la toiture:    Bardeaux d'asphalte     Acier émaillé     Alu. émaillé     Autres spécifiez

Documents requis	Annexé	
PLAN D'IMPLANTATION (signé par le propriétaire ou l'Arpenteur-Géomètre)	<input type="checkbox"/>	Incluant autres bâtiments et éléments
PLAN DU BÂTIMENT (signé par le propriétaire ou par un professionnel).	<input type="checkbox"/>	vue plan et élévations
PAIEMENT DU TARIF POUR L'OBTENTION DU PERMIS	<input type="checkbox"/>	Tarif 50,00\$

Noter qu'une copie d'un certificat de localisation peut s'avérer utile pour la réalisation du plan d'implantation

**E - Description générale des travaux et renseignements supplémentaires s'il y a lieu**

**Signature du demandeur**

Signature du demandeur \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Aucun permis ne sera délivré avant l'obtention préalable de TOUS les documents et renseignements requis aux fins d'analyse de votre demande.